

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Bure-un-mois-de-prison-ferme-pour-un-militant>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Projet Cigéo à Bure : non à l'enfouissement des déchets radioactifs ! >
CIGEO/Bure - Actualités de campagne > **Bure : un mois de prison ferme pour un militant anti-CIGÉO**

30 janvier 2018

Bure : un mois de prison ferme pour un militant anti-CIGÉO

Un pas de plus dans la criminalisation du mouvement contre le projet CIGÉO. Un militant vient de prendre 1 mois de prison ferme pour "rébellion" et pour avoir refusé d'être fiché génétiquement. Une manœuvre supplémentaire injuste dans la répression du mouvement, que nous condamnons fermement.

Article [France 3 Grand Est](#)

Le tribunal de Bar-le-Duc (Meuse) a condamné, ce mardi 30 janvier, à un mois de prison ferme, un opposant au projet d'enfouissement de déchets radioactifs à Bure.

Par Jean-François Didier Publié le 30/01/2018 à 12:13

Mardi 30 janvier 2018, le tribunal de Bar-le-Duc a condamné à un mois de prison ferme, un opposant au projet Cigeo de Bure (Meuse). Ce militant anti-nucléaire était poursuivi pour rébellion. Poursuivi pour rébellion L'homme avait été interpellé le 20 septembre 2017 lors d'une perquisition à la Maison de la résistance.

Il était poursuivi pour rébellion et refus de se soumettre au contrôle d'identité, au test d'alcoolémie et à la prise d'empreintes digitales et d'ADN.

Le 17 janvier dernier, le parquet avait requis deux mois de prison pour le refus de prises d'empreintes et quatre mois pour menaces de mort.

Selon le collectif d'opposants au projet d'enfouissement réuni ce matin devant le tribunal :